L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 13 DECEMBRE 1855.

Imprimé et publié par
C. F. WEISSE & Co.,
ÉDITEURS PROPRIÉTAIRES:
F. WEISSE, N. DUFOUR,
L. DUVERGER, S. HARBY.
[illegible] Chartres No. 53, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 13 DECEMBRE.

Salle de lecture.

Nous avons converti une partie de notre [illegible] en salle de lecture, [illegible] les journaux les plus [illegible] de la Havane, du [illegible] et de France. L'entrée de notre bureau est ouverte [illegible]. Les journaux que nous [illegible] sont destinés au public [illegible] françaises seront re[illegible] à l'arrivée de la malle de chaque [illegible] Atlantique, et nos feuilles espa[illegible] des steamers de la Havane [illegible].

ABONNÉS A LA SEMAINE.

[illegible] l'Abeille sont autorisés à [illegible] à la semaine, à rai[illegible] pour les six numéros. Il se [illegible] dans nos bureaux des [illegible] s'abonner pour un [illegible] en leur ouvrant [illegible] pour une aussi courte [illegible] sans profit la [illegible] résolu de tout con[illegible] porteurs à nous re[illegible] à ces derniers que les [illegible] devront payer le mon[illegible] abonnement hebdomadaire.

LE PRESIDENT ET LES TROUBLES AU KANSAS.

[illegible] annonçait dernièrement [illegible] Shannon avait demandé [illegible] d'envoyer des troupes au [illegible] arrêter les désordres qu'avaient [illegible] et que M. Pierce [illegible] la garnison de Leavenworth [illegible] sur les lieux. [illegible] est positive, mais le pré[illegible] la mesure extrême [illegible] pas transmis aux [illegible] de marcher contre les pertur[illegible] Washington, afin de [illegible] exacte de ce qui s'était pas[illegible] la lettre que le gouverneur [illegible] au président ainsi que [illegible] M. Pierce. Les voici:

Washington, 1er décembre 1855.

[illegible] l'autorisation de m'adresser [illegible] des troupes stationnées à [illegible] pour maintenir la tranquillité [illegible] protéger le shérif du comté [illegible] même d'exécuter la [illegible] n'obéissent pas à la loi, [illegible] inévitable. Mille hommes [illegible]. Ils ont arraché des [illegible] du shérif, ils ont incen[illegible] menace de tuer des ci[illegible] immédiatement [illegible] prévenir l'effusion de [illegible] détails par la malle.

WILSON SHANNON.

[illegible] Franklin Pierce.

Washington, 3 décembre 1855.

[illegible]. Le président [illegible] pouvoir pour maintenir [illegible]. Des que vo[illegible] les mesures [illegible] précéder l'envoi des [illegible] ligne de con[illegible].

FRANKLIN PIERCE.

[illegible]

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

[illegible] 6 décembre 1855.

[illegible]

L'Union, qui est rédigé maintenant par MM. Nicholson et Forney, ayant été repoussé, du moins en apparence, par les démocrates de la Chambre, cherche à obtenir l'impression des documents du Sénat. Son rival est le Sentinel. Ces deux journaux ont tout naturellement cessé de s'entendre; leur querelle amuse infiniment les américains. Le Sentinel doit au parti whig, par suite de la mésintelligence qui existait entre les démocrates, d'avoir été élu, lors de la dernière session, à la place d'imprimeur, mais les insultes qu'il a prodiguées plus tard à ce parti, au sujet du bill du Nebraska, lui ont fait des ennemis que le repentir même ne pourrait ramener.

Le message ne sera, dit-on, imprimé qu'après qu'il aura été lu à la Chambre. Ce ne sera pas dans le courant de cette semaine, car la Chambre, comme je vous l'ai déjà dit, ne semble devoir s'organiser avant plusieurs jours.

Le rapport du secrétaire de la Trésorerie annonce, pour l'année prochaine, un total de $69,450 49, y compris un déficit de $1,118,181 dans le département des postes.

Le vieux dôme du Capitole a été abattu; on va en construire un autre dont le plan est magnifique; la hauteur sera de cent trente pieds de plus que l'ancien et une statue de la liberté sera placée au faîte. Le nouveau dôme doit être de fer. Les deux ailes du capitole seront bientôt achevées.

La Cour Suprême et la cour chargée des réclamations siègent en ce moment.

Les fondements du nouveau bureau de poste ont été posés.

On a très peu travaillé, cette année, au monument de Washington, à cause du manque d'argent. M. R.

P. S.—Voici le tableau des différens scrutins pour les candidats à la place de speaker:

	16	17	18	19
Richardson	72	73	72	71
Campbell	79	69	62	57
Fuller	20	21	21	23
Banks	6	14	18	18
W. R. Smith	14	10	11	10
Pennington	9	10	11	14
Wheeler	10	11	10	11

BULLETIN MEXICAIN.

LES FUEROS ECCLÉSIASTIQUES.

Notre correspondance du Mexique, publiée dans l'*Abeille* d'hier, fait allusion à l'abolition des *fueros* ecclésiastiques et annonce que le clergé a protesté contre cette mesure qui touche en matière civile à certains privilèges de l'Eglise Mexicaine. M. Juares, ministre de la justice, a répondu d'une manière digne et ferme à ces divers documents, et à pris surtout à partie l'archevêque. Ce dernier a répliqué avec non moins de vigueur et a défendu de la manière la plus formelle aux membres du clergé de se soumettre à la loi.

"J'ai indiqué, en outre, a-t-il ajouté, que cette affaire devait être soumise à Notre très saint père le Pontife Romain, non afin de soumettre à sa juridiction celle de la nation, mais pour que, s'il le jugeait convenable, il me donnât la liberté, que je n'ai pas, de m'écarter des lois auxquelles j'ai fait allusion, et du serment que j'ai dit,—liberté qu'aucun autre ne peut me donner et que je ne puis prendre moi-même."

M. l'évêque Clémente Munguia, de Michoacan, a également protesté, et tout nous porte à croire que l'exemple sera suivi dans tous les diocèses.

Le bruit avait couru que le gouvernement avait donné l'ordre à M. l'archevêque de Mexico de se rendre, sous sa parole d'honneur, à Perote; l'entrée de M. Juan José Baz au gouvernement du District, avait, d'un autre côté, laissé supposer que la loi sur les biens du clergé allait être publiée; mais un de nos confrères affirme que ces deux rumeurs n'ont aucun fondement, et qu'elles sont l'œuvre des conservateurs dont l'objet est d'alarmer les esprits.

Les journaux libéraux, cependant, continuent à engager le gouvernement à déployer l'énergie que réclame la circonstance; nous lisons, par exemple, dans le *Siglo*:

"Le gouvernement qui a donné une preuve de prudence en répondant à la protestation, se trouve obligé de faire exécuter la loi, et de faire respecter les droits de la république. Heureusement, dans cette question, aucun point de religion n'est intéressé, et nous ne doutons point que M. Juarez agira avec la plus grande énergie, en faisant passer immédiatement aux juges, les affaires civiles qui se trouvent dans les tribunaux ecclésiastiques."

La *Bitsa* propose, pour mettre le clergé à la raison, un moyens des plus simples et des plus ingénieux. "Puisque le clergé veut se mettre, dit-elle, en dehors de la société, que la société cesse de s'occuper de lui; que le gouvernement défende à ses tribunaux d'accueillir aucune de ses demandes en justice, alors qu'il aura quelque action civile à exercer contre un laïque pour les besoins de ses intérêts mondains, et ces mêmes intérêts lui conseilleront bientôt de cesser une opposition qui n'est plus de notre temps."

Il est bon du reste, de rappeler,—pour l'édification de nos lecteurs, que le pape lui-même, dans le concordat récemment fait avec Guatemala, a consacré le principe d'abolition des fueros ecclésiastiques dans cette république.

Pendant que les chefs du clergé se plaignent des attaques portées ou projetées contre la religion, M. le président intérimaire, faisant preuve d'un zèle religieux bien entendu, a ordonné qu'il serait dit dans toute la république, des prières publiques auxquelles assisteront les autorités, pour implorer l'aide de la divine Providence, et lui demander qu'elle éclaire les actes de l'administration, afin de réaliser le bonheur du peuple mexicain.

L'AMERICA.—Arrivé, comme nous l'avons dit plus haut, le 4 à Halifax, ce steamer est reparti le 5 à cinq heures du matin, pour Boston, où il a dû jeter l'ancre le 6 dans l'après-midi. Le télégraphe ayant annoncé que les journaux de New-York du 7 n'étaient pas parvenus à la Mobile, nous ne recevrons pas aujourd'hui la malle d'Europe.

NOUVELLES PAR L'AMERICA.

Les journaux de New-York, reçus par la malle d'hier, contiennent des dépêches d'Europe par l'*America*, plus complètes que celles que nous avons déjà publiées; nous leur empruntons les détails qui ne nous sont pas parvenus.

L'*America*, parti de Liverpool le 24 novembre, est arrivé le 4 décembre à Halifax; il a rencontré en mer, par le travers de Dungarvan, un navire que l'on suppose être le *Baltic*, se rendant à Liverpool. Le steamer *Ariel*, parti de New-York, est arrivé au Havre le 19 novembre et le *Hermann* à Southampton le même jour.

LA GUERRE.

Il ne s'était passé aucun fait d'une grande importance jusqu'au 19 novembre, dernières dates des correspondances de Crimée. Les armées alliées campées sur les bords de la Tschernaïa avaient terminé leurs préparatifs d'hivernage et la campagne de 1855 paraissait devoir être terminée, bien qu'on parlât encore d'une attaque possible de la part des Russes. Cependant, d'après la correspondance du *Globe* de Londres, les alliés tout en renonçant aux opérations de campagne d'hiver, se préparaient à bombarder le côté nord de Sébastopol, afin d'ouvrir l'entrée de la baie à leur flotte et leur fournir ainsi un mouillage sûr pour l'hiver.

La ville de Marianopol, sur la côte septentrionale de la mer d'Azoff, a été bombardée le 31 octobre par les alliés, qui y ont lancé 100 bombes environ. Le feu a été mis sur plusieurs points; mais l'apparition du drapeau autrichien sur l'entrepôt a fait suspendre l'attaque.

Le bruit court que le général Wrangel menace la position des alliés au détroit de Iéni-Kaleh. Mais ils ont 30,000 hommes sur ce point et attendent en outre un renfort de 15,000 hommes.

Comme complément des nouvelles de Crimée, l'*Invalide Russe* annonce qu'une partie des forces alliées d'Eupatoria se sont rembarquées le 14 novembre et ont fait voile vers l'ouest.

Le commandement maritime russe confié au général Luders a été établi à Nicolaieff; le général Gortchakoff se trouve par ce fait placé sous les ordres du général Luders.

On dit dans le congrès des diplomates russes qui devait se réunir à Varsovie, a été changé de destination et que les conférences auront lieu à St-Pétersbourg.

Une dépêche de Berlin du 10 annonce que les conditions de l'emprunt russe, négocié en Allemagne, sont arrêtées.

Le czar est arrivé à St-Pétersbourg le 13; il a offert de grands privilèges à la noblesse appauvrie pour l'engager à prendre du service.

Le *Times* de Londres a publié plusieurs articles de statistiques sur la Russie, démontrant que la force active de cet empire était de quatre-vingt-trois hommes par mille âmes de population; que, sur ce chiffre, il en avait déjà levé cinquante-huit, et qu'en continuant sur cette donnée, dans dix mois de ce jour, la Russie n'aurait plus un seul homme en disponibilité dans son Etat, ni un seul rouble dans son trésor.

Du côté de l'Asie, on en est toujours à la victoire d'Omer-Pacha, déjà connue.

Dans la Baltique, la campagne semble close. Les amiraux Dundas et Penaud sont dans la baie de Kiel. Un steamer croise à la recherche d'un clipper américain, qui se trouverait, dit-on, dans la Baltique, avec un chargement de *revolvers*.

La mission du général Canrobert près des cours scandinaves continue à occuper spécialement l'attention. Le bruit public parlait déjà à Paris d'une convention militaire formellement conclue avec la Suède. Celle-ci s'engagerait à fournir un contingent aux alliés, pour le printemps prochain. De plus, une armée anglo-franco-suédoise entrerait en Courlande, pour contraindre l'Autriche et la Prusse à se prononcer. De leur côté, les alliés garantiraient à la Suède la possession de la Finlande.

On espérait en outre la prochaine accession du Danemark à cette convention.

Toutefois, le *Morning Post* de Londres contredit sur tous ces points—et non sans apparence de raison—les assertions des correspondances du *Times*.

Les rumeurs pacifiques persistent de leur côté; mais le seul point positif qui semble acquis, c'est que le commerce russe est las de la guerre. On parle, néanmoins, d'une entrevue que M. de Munster, envoyé militaire de la Prusse, aurait eue à Nicolaieff avec le czar, et dans laquelle celui-ci aurait accepté certaines bases de propositions à faire aux puissances occidentales. Ces propositions auraient été communiquées à Paris et à Londres, et, bien que déclarées insuffisantes, n'auraient pas été absolument rejetées.

Le fait essentiel dans tout cela, est la continuation des pourparlers entre Saint-Pétersbourg et Berlin. La cour de Prusse, qui connaît au juste les intentions des alliés, semblerait devoir abandonner ces négociations, si elle n'espérait amener le czar à des conditions acceptables.

Les lettres de Constantinople font le plus triste tableau de l'état des choses dans cette ville. Le meurtre et le vol sont à l'ordre du jour dans les rues, et le fanatisme va croissant surtout contre les Français. Les commandants alliés auraient vivement appelé l'attention du gouvernement turc sur cette situation, en menaçant de prendre en main la police, et l'on n'y portait remède. Plusieurs des Tunisiens qui ont pris part à l'émeute du [illegible] ont été condamnés à mort. La perte des Français dans cette échauffourée est plus forte qu'on ne l'avait cru d'abord.

Le czar est rentré à Saint-Pétersbourg le 19 novembre.

En Angleterre, on s'occupe à peu près exclusivement de la prochaine réunion du parlement. M. Labouchère a été nommé secrétaire des colonies et l'on désigne le duc de Newcastle comme devant le remplacer dans ses fonctions de gardien du sceau privé.

Une pétition pour le rétablissement de la Pologne circule à Liverpool.

3,400 ouvriers sont en grève à Manchester.

Peu de nouvelles de France. Le roi de Sardaigne est arrivé à Paris et a reçu le meilleur accueil. Le nonce du pape avait au préalable quitté la ville, pour ne pas se rencontrer avec ce souverain excommunié. Napoléon III aurait, dit-on, invité Pie IX à venir baptiser l'héritier attendu de la couronne impériale.

Les bombardes et cannonières françaises sont en hivernage à Cherbourg, où l'on attend aussi les bâtiments de la Baltique.

L'amiral Baudin est nommé gouverneur de la Guiane française et amiral de la flotte en remplacement de l'amiral Bonat, malade.

M. Paillet, une des célébrités du barreau parisien, est mort.

D'Espagne, nous avons l'appréhension de nouveaux troubles à Saragosse et diverses rumeurs touchant les projets de coopération future avec l'alliance occidentale.

Le gouvernement belge a présenté aux chambres un budget en déficit de 8 millions, par suite d'une allocation de 12 millions et demi pour la défense du pays et le soulagement de la misère publique.

Les conférences relatives aux droits du Sund ont dû, selon toute apparence, s'ouvrir à Copenhague le 20 novembre. La Russie est la seule puissance qui ait accrédité un envoyé spécial à cette occasion; les autres cours se sont simplement fait représenter par leurs ministres résidents. Il a été convenu que la Russie pourrait prendre part aux délibérations, en commun avec les puissances avec lesquelles elle se trouve en guerre.

Il est question d'un emprunt de 60 millions de francs, pour le compte du gouvernement sarde.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Londres, 23 novembre—On prête à lord Palmerston l'intention de dissoudre le parlement et de convoquer une nouvelle chambre pour le commencement de février.

Copenhague, 23 novembre—Le général Canrobert arrive ici demain et descendra à l'hôtel d'Angleterre. Il sera reçu lundi par le roi au palais de Christianborg. On pense qu'il restera ici une semaine.

Paris, 23 novembre—Le *Moniteur* publie une lettre de Constantinople, en date du 12, où on lit ce qui suit:

"D'après les derniers avis d'Asie, Omer Pacha s'attendait à une bataille. Le général Mouravieff a détaché de son armée une division qui se porte à marches forcées sur Kutaïs, par la route d'Akalska.

"Environ 8,000 Turcs, sous les ordres de Muscha Pacha ont quitté Batoum, pour tâcher de couper ce corps. Kutaïs est appelé à devenir le théâtre d'une action importante, à moins que les Russes ne se proposent simplement de fortifier les défilés qui commandent la route Tiflis."

READING ROOMS—Nous appelons l'attention du public sur une lettre de MM. Sherman et Wharton, adressée aux souscripteurs aux Reading Rooms. Après avoir démontré les sacrifices qu'ils ont eu à supporter pour faire face aux dépenses de l'entreprise, ces messieurs se plaignent de l'indifférence du commerce envers un établissement aussi utile et déclarent qu'ils se verront dans la nécessité de fermer leurs salons de lecture s'ils n'obtiennent pas un encouragement convenable et une solution prompte.

THEATRE D'ORLEANS.—Les chefs-d'œuvres se succèdent avec une rapidité vraiment merveilleuse à ce théâtre. En deux semaines nous avons assisté à la remise en scène de quatre grands opéras et l'affiche de ce soir annonce encore une nouvelle reprise, la *Juive*, grand opéra d'Halévy. Avis aux amateurs.

REOUVERTURE.—En se référant à un avis public plus loin, on verra que M. P. Chassaniol se propose de faire la réouverture de son nouvel assortiment, samedi prochain. Tout le vieux fond de la maison Chassaniol ayant été vendu à l'encan, on a la certitude de ne trouver dans ce magasin que des marchandises entièrement fraîches. M. Chassaniol recommande surtout son assortiment de mercerie, parfumerie, articles de fantaisie, &c.

ACCIDENT.—La bouilloire de la pompe à vapeur fabriquée pour la ville de Chicago a fait explosion le 6 courant à Cincinnati, pendant l'expérience d'essai faite devant les commissaires de Chicago. L'ingénieur a été tué et deux personnes présentes grièvement blessées.

LOUISIANE.

TEMPÊTE—Un coup de vent a passé, mardi dernier, pendant la nuit, sur la paroisse de Terrebonne. Une cheminée et une partie du toit de l'hôtel situé sur la route de Thibodeaux à Houma a été enlevé, et si la tempête avait duré cinq minutes de plus, l'édifice entier aurait été détruit. Personne n'a été blessé.

TERRIBLE ACCIDENT—Au moment de mettre sous presse, dit le *Journal de la Côte*, nous apprenons avec douleur qu'un funeste accident vient de frapper la famille Dalférès. Notre ami Pierre Dalférès s'était rendu depuis quelques jours sur l'habitation de son beau-père, au bas de la paroisse Lafourche, dans l'intention de faire la chasse aux canards. Jeudi dernier, pendant qu'il se livrait à cet exercice, il appuya la crosse de son fusil sur une souche; le fusil glissa, et l'effet du choc fit partir le coup, qui laboura le bras depuis le coude et emporta le petit doigt de la main. Malgré tous les soins des personnes présentes, on ne put lui procurer les secours d'un médecin que trois heures plus tard, ce qui fut cause qu'il perdit une partie considérable de son sang. Cependant aux dernières nouvelles il avait recouvré toute sa connaissance et on espérait le sauver.

BLESSURE.— Un nègre, appartenant à M. Numa Brou, dit l'*Avant-Coureur de Saint-Charles*, a reçu un coup de fusil qui lui a valu la perte d'un bras. Voici les faits qui nous ont été racontés:

Ce nègre est, dit-on, voleur, et les tonneliers de l'habitation F. Bougère, le voyant sortir de leur cour, vers 9 heures du soir, lui tirèrent un coup de fusil et l'atteignirent si grièvement au bras que l'amputation en a été jugée nécessaire.

CHRONIQUE LOCALE.

THEATRE DE LA GAITÉ—Le spectacle de ce soir se compose de *Paul Pry*, comédie, et de *Giralda*. Mr. Davis remplira le principal rôle dans la première pièce et M. Dion Boucicault le principal rôle de la seconde.

THEATRE ST-CHARLES—La représentation de ce soir est au bénéfice de Mr. Geo. Jamison. Mr. Couldock jouera.—*Othello* et *Rough Diamond*.

PREMIERE COUR.—L'affaire de Bell contre Hufty n'est pas encore terminée. Les témoignages ont duré hier jusqu'à 3 heures de l'après midi. Le juge siégera ce matin à 10 heures.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT.—La Cour a accordé hier le décret que Adelia Hakor demandait contre son mari, Victor Gerodino. Le tribunal a basé sa décision sur ce que le défendeur avait maltraité sa femme et n'avait pas pourvu à sa subsistance. Les deux enfants sont confiés à la demanderesse.

SIXIEME COUR DE DISTRICT—M. George Jamison, acteur, à qui le juge Cotton avait ordonné de venir répondre à l'accusation de mépris de Cour, s'est présenté hier à la Sixième Cour de District et a dit au juge qu'il n'avait pas eu l'intention de manquer de respect au tribunal. Il avait joué au théâtre Saint-Charles, parce que le directeur du théâtre Pélican lui avait dit qu'il n'y avait aucune objection. A la demande de M. Walker, le juge a mis l'injonction hors de Cour, par suite de l'expiration de l'engagement de M. Jamison.

COUR DU COMMISSAIRE DES ETATS-UNIS—James Brown accusé d'avoir assassiné, en pleine mer, J. H. Kinnord, lieutenant du navire américain Columbus, pendant la traversée de Naples à la Nouvelle Orléans, a comparu hier devant le commissaire Lusher. Brown était matelot. Le 17 août une querelle s'engagea entre l'accusé et le lieutenant. Celui-ci avait ordonné une manœuvre; tandis que les matelots l'exécutaient, le lieutenant, s'adressant à Brown, lui demanda pourquoi il n'avait pas aidé à la manœuvre. "Les autres s'en occupent", répondit-il, et puisque vous désiriez m'envoyer aussi, pourquoi ne me l'avez-vous pas dit?" Là-dessus, le lieutenant lui administra deux ou trois coups de poing; il l'avait déjà frappé dans la soirée. Brown tira un couteau et l'enfonça dans le cou du lieutenant qui mourut huit jours plus tard à Trapani (Sicile). L'accusé avoua au capitaine qu'il avait frappé le défunt et qu'il avait jeté le couteau à la mer. Le commissaire a envoyé Brown devant la Cour de District des Etats Unis.

Brown est Anglais et a 26 ans.

INCENDIE—Le feu a éclaté hier, à 4 heures de l'après midi, dans une rangée de maisons connues sous le nom de "Kirwin's Row" et situées, dans la rue Dryades, entre Julie et Girod. Avant qu'on ait pu arrêter les progrès des flammes, les maisons dans lesquelles l'incendie avait éclaté, ainsi que deux petites maisons en bois et l'écurie de la boulangerie des Etats-Unis ont été détruites. Deux mulets ont péri dans les flammes. Les propriétés appartenaient à M. Lindewor et étaient occupées par des familles irlandaises. Les pompes se sont promptement rendues sur les lieux et un grand nombre des anciens pompiers ont travaillé. La perte est d'environ $5000 dont une partie est couverte par l'assurance.

ACCIDENTS—Mardi, vers huit heures du soir, Patrik McDonnell, longshoreman, en roulant une balle de coton à bord du navire *Atlantic*, mouillé au pied de la rue Esplanade, est tombé de la planche dans le fleuve et s'est noyé. Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps qu'on a retrouvé hier. McDonnell était irlandais et avait 28 ans.

John Coleman, irlandais, charroyant du charbon, mardi après-midi, est tombé d'un chaland et s'est cassé une jambe. On l'a transporté à l'Hôpital de Charité. L'accident est survenu sur un chaland, dans le Quatrième District.

MEURTRE.—Sandy Hawkins, esclave de Mr. J. M. Wilson, marchand de nègres, a succombé hier, à l'Hôpital Luxembourg, aux suites de deux coups de poignard qu'il a reçus, lundi soir, à bord du navire Semaphore, mouillé en face de la rue Esplanade. Le coroner a pratiqué la levée du corps, mais le jury n'a pas pu découvrir le coupable. Sandy venait du Maryland. Mr. Wilson s'aperçut, peu de temps après son arrivée à la Nlle-Orléans, qu'il était de loin en loin atteint de folie furieuse. Lundi dernier, le nègre eut une de ces crises et frappa son maître, qui fut forcé de lui faire mettre les menottes. A dix heures du soir, il eut une seconde crise, partit de la cour, renversa son maître, et se dirigea, en courant, dans la direction de la Levée et alla s'arrêter sur le pont du Semaphore. Des jurons et les cris de "au meurtre" partirent aussitôt du navire et on trouva peu après Sandy baigné dans son sang. Il n'a pas pu dire qui l'avait poignardé, mais tout porte à croire que c'est quelqu'un du bord.

ARRESTATION.—Mr. Pessoro, officier du Deuxième District, a arrêté hier soir, John Buskly, soldat, qui s'était enfui des casernes Jefferson, au Missouri.

DEVANT LA PREMIERE COUR.—Le recorder Baiseau a envoyé hier devant la première cour de district:

Fanny Palfrey, f. c. l., accusée d'avoir insulté une personne blanche.—Cautionnement de $300 pour répondre de la comparution.

Jean Poissant, pour avoir estropié Thomas Denham. Cautionnement de $300.

NOUVELLES DIVERSES.

Voici dans quels termes le *Times* du 8 rend compte, d'après son correspondant de Vienne, de l'accident arrivé à l'archiduc Maximilien:

"L'archiduc Maximilien, chargé de la direction du département de la marine, se promenait ce matin à Trieste; ses chevaux se sont effrayés et se sont emportés.

"L'archiduc a sauté hors de sa voiture, est tombé sur la tête, s'est brisé le crâne.

"Son Altesse impériale est en danger. L'empereur son frère est immédiatement parti de Vienne pour se rendre à Trieste."

"La frégate à vapeur le *Descartes* est partie pour Constantinople le 28. Son commandant, M. le capitaine de vaisseau Darricau, la quitte, pour prendre le commandement supérieur de la marine à Constantinople, en remplacement de M. le capitaine Chaigneau, qui rentre en France. Depuis le commencement de la guerre, M. le capitaine de vaisseau Darricau s'est fait remarquer par ses excellents services. L'armée et la flotte le voient avec plaisir investi des fonctions auxquelles il vient d'être appelé."

—On se rappelle qu'au mois d'août, au château du duc de Richmond, fut décidé, sur la proposition de M. de Bedford, qu'il serait offert par souscription un château à la veuve de lord Raglan. La commission directrice vient de choisir pour cet objet le château de Cantilla, situé entre Usk et Raglan, et fameux comme ayant été le quartier-général de sir Thomas Fairfax, pendant le siège du château de Raglan en 1647.

—Sir Charles Napier est devenu décidément le *lion* de Londres. Après un succès d'enthousiasme à Southwark, voici que les ouvriers chapeliers de Bermondrey lui ont offert un chapeau d'honneur. Un ouvrier a fait un speech, auquel le vaillant amiral a répondu qu'il se coifferait de ce chapeau dans sa première rencontre avec l'ennemi. Vendredi sir Charles a présidé un banquet à l'occasion de l'anniversaire du prince de Galles et a été très applaudi.

—L'*Invalide russe* publie une liste de tous les officiers tués ou blessés devant Kars. Parmi les morts figurent le lieutenant général Kowalewski, deux colonels, six majors, etc., ensemble 76 officiers; 174 officiers ont été blessés plus ou moins grièvement; dans le nombre nous remarquons les noms du prince Gagarin, lieutenant-général, et des généraux-majors Bronefski et Macdell.

—Le *Morning Advertiser* annonce que des négociations secrètes sont engagées en ce moment entre les cours de France, d'Angleterre et d'Allemagne, au sujet d'une restriction du droit d'asile.

—Le *Morning-Advertiser* croit pouvoir annoncer que sir C. Campbell a renoncé à son commandement en Crimée, afin de ne pas servir sous sir W. Codrington, qui est moins ancien que lui. Il paraît que six ou sept autres officiers ont également renoncé à leur position.

—Parmi les officiers supérieurs qui ont trouvé la mort à la prise de Malakoff, le colonel Adam, du 27e de ligne, mérite une place honorable. Il était encore souffrant d'une blessure reçue à l'épaule gauche, lorsque, le 7 septembre, son général lui fit demander ce qu'il comptait faire le lendemain: "Prendre le commandement de mon régiment," répondit-il, et en effet, le lendemain, il montait à l'assaut l'épée à la main et le bras gauche en écharpe. La position était enlevée lorsqu'une balle le frappa mortellement. Il avait quarante-trois ans, vingt-six années de service et trente-six campagnes. Il avait assisté aux sièges d'Anvers, de Constantine et de Sébastopol.

LES FORCES RUSSES.—Voici, d'après des renseignements puisés à bonnes sources les forces dont la Russie dispose sur le théâtre de la guerre: 1o. dans les gouvernements de Bessarabie et de Cherson, savoir, le long du Pruth et des côtes de la mer Noire, depuis l'embouchure du Danube jusqu'à Pérécop, 120,000 hommes; 2o. l'armée de Crimée, y compris les réserves de Pérécop, peut s'élever à 180,000 hommes; 3o. la ligne du corps détaché du Caucase est défendu par 70,000; cette ligne forme l'aile gauche extrême de la ligne de défense qui a quelques centaines de lieues d'étendue; 4o. les troupes réunies à Kars ne s'élèvent qu'à 35,000 hommes; 5o. la ligne de défense du Nord n'est occupée que par 80,000 hommes.

Nous n'avons pas de chiffres positifs sur les troupes de Pologne, de Volhynie et de Podolie. Il est probable que la Russie fera l'année prochaine les plus grands efforts pour compléter les armées d'opération chargées de défendre son empire.

(*Gazette militaire* du 10 novembre.)

KIEL.—On écrit de Kiel, 4 octobre, à l'agence Havas:

"Notre port présente depuis trois jours un aspect animé par l'arrivée successive de sept vaisseaux de ligne anglais de la flotte de l'amiral Dundas qui sont revenus de la Baltique pour retourner dans les ports anglais. A peine furent-ils entrés dans le port, qu'une foule de chaloupes ont été requises pour conduire aux vaisseaux de guerre le charbon de terre qui se trouvait dans les magasins anglais et qui était destiné à la continuation du voyage des vapeurs.

"Aujourd'hui, d'après un ordre venu de l'amirauté anglaise, les vaisseaux de ligne s'apprêtent à partir. Cet ordre paraît même être si pressant, que quatre bâtiments ont quitté dans l'après midi le mouillage et sont déjà entrés dans le grand Belt. Ce sont l'*Edinbourg*, l'*Ajax*, le *Cressy* et le *Hawke*. Le *Royal-George*, qui se trouve encore ici, est un des grands vaisseaux de ligne anglais de 120 canons.

"D'après ce qui a été annoncé, d'autres navires de guerre de la flotte de l'amiral Dundas doivent arriver sous peu de jours de la Baltique dans notre port; on regarde la campagne maritime comme décidément terminée pour cette année. Il n'est plus possible aux flottes alliées de continuer à séjourner dans cette mer, sans s'exposer à de graves accidents et à une perte presque certaine."

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

Paris, 14 novembre.

Aucune dépêche de Crimée ne confirme les mouvements auxquels on paraissait s'attendre de ce côté, d'après quelques correspondances. Il est impossible de déterminer, même d'une façon seulement probable, si, d'ici à la clôture définitive de la campagne, nous aurons encore dans la péninsule quelques engagements sérieux. Sans vouloir tirer naturellement aucune induction d'un symptôme tout accidentel, j'ajouterai que les dernières informations de Marseille nous apprennent que ce ne sont plus des soldats et des munitions que nous envoyons en Crimée, mais des colis considérables d'habillements.

Ainsi qu'on l'avait annoncé, le duc de Cambridge est arrivé aujourd'hui, juste pour assister à la séance de la distribution des récompenses, solennité qui sera magnifique.—On porte le nombre des décorations distribuées à 200, dont environ une soixantaine à des étrangers.

Beaucoup de commentaires ont été faits sur le rappel de M. Lacour; ce qui paraît établi, c'est que les motifs de ce changement de notre chef de mission à Naples, sans être graves, sont politiques. A ce sujet, on prétend qu'on y reproche à M. de Lacour de n'avoir pas été suffisamment énergique dans son attitude vis-à-vis du gouvernement des Deux-Siciles. Mais je n'ai pas naturellement à garantir ces *on dit*.

D'après de récentes nouvelles de Grèce, le choléra y aurait reparu.

A l'intérieur, parmi les rumeurs qui courent depuis quelques jours, il en est une que je dois noter à cause de sa persistance, bien qu'elle paraisse à coup sûr peu vraisemblable: on commencerait déjà, d'après quelques chroniqueurs, à organiser des régiments de la vieille garde impériale.

Les espérances pacifiques se manifestent de nouveau, et paraissent s'appuyer sur des indices venus d'Allemagne. Je regrette d'avoir à répéter que, pour ma part, je ne crois pas encore devoir m'associer à ces prévisions.

S'il fallait en croire les correspondances que vient de nous apporter le dernier arrivage d'Orient, un retour offensif aurait été à craindre de la part des Russes en Crimée, et le maréchal Pélissier aurait dû, par un ordre du jour, prévenir notre armée de se tenir prête à combattre; mais, depuis que les correspondances ont été écrites, aucune dépêche n'est venue donner raison à ces suppositions et tout semble encore annoncer, comme on l'a déjà dit, que les opérations en Crimée sont terminées; ce qu'il ne faut cependant pas considérer, à coup sûr, comme un symptôme de paix. Ceux qui ont pu se faire trop d'illusions à cet égard, peuvent être complètement édifiés par le ton de la presse anglaise qui n'a jamais été si belliqueuse que dans les articles qui nous sont parvenus ce matin.

L'attention publique est naturellement très-absorbée ici par la solennité de demain. Il paraît que c'est par ordre alphabétique que les nationalités récompensées seront appelées; on voit que la France sera loin d'être couronnée au début de la séance.

Sa Majesté a fait personnellement plusieurs modifications au programme de la fête; elle a défendu qu'une cantate composée en son honneur, dont le refrain est *Vive l'Empereur!* et exécutée déjà à l'Orphéon, si ma mémoire est bonne, fût ajoutée à cette cérémonie déjà très-longue. Il était question aussi de la présence des corporations avec leurs bannières et d'une procession de jeunes filles qui viendraient présenter des bouquets à l'Impératrice; ces deux détails qui nous reportaient à certaines solennités d'il y a quelques années, ont été également supprimés par ordre de sa Majesté.

Un détachement de la garde impériale est rentré le 12 dans Paris bannière déployée, tambour battant, et la gendarmerie de la garde, revenue depuis quelque temps, avait été aujourd'hui à la gare du chemin de fer de Lyon à la rencontre de ses camarades dont la venue avait été saluée avec une grande sympathie par la population parisienne. Le nouveaux venus, malgré les traces d'une fatigue évidente, paraissaient alertes et bien portants. On sait que l'un des commandants de cette armée d'élite, le général Mellinet, blessé si cruellement à la joue, vient de faire enchâsser le biscaïen qui lui a brisé la pommette, et que, par son ordre, on y a gravé en lettres d'or ce mot: *Malakoff*.

CHINE.

Le gouvernement chinois est depuis quelque temps en possession de deux bateaux à vapeur armés en guerre pour protéger le commerce. Dans une chasse qu'ils ont donnée aux pirates qui infestent le golfe du Léao-Tong, ces bateaux ont brûlé et coulé vingt-deux barques avec le secours d'un brick anglais, qui aura sans doute fait la plus grande partie de la besogne. C'est la seconde fois depuis la prise de Shangaï par l'amiral français Laguerre, que les mandarins acceptent le concours des Européens dans leurs luttes contre les insurgés, qui, perdant chaque jour de leurs forces de terre, se sont réfugiés dans les eaux du littoral et unissent leurs rapines à celles des pirates de profession, qui ont de tout temps infesté les mers chinoises et dont le nombre aujourd'hui sans cesse croissant, menace de ruiner complètement le commerce des caboteurs. On assurait même à Hong-Kong, que deux schooners anglais, venant de Shangaï, étaient tombés entre leurs mains.

Sur terre les rebelles ont évacué la province de Chang-Tong. On ne dit rien de leurs complices de Nankin. Ceux du Quang-Tong ont disparu; il n'en reste plus vestige. Le vice-roi de la province en a fait exécuter une quantité effrayante; ceux qui ont été assez heureux pour s'échapper sont allés chercher fortune en Californie et en Australie.

LES MINES DE L'ANGLETERRE.—M. Robert Hunt, professeur au musée de géologie de Londres, a publié dernièrement le résultat de ses recherches sur le rapport des mines de l'Angleterre. Les mines de houilles, dont le rendement annuel a été évalué par M'Culloch à 35,000,000 de tonnes, ont produit l'an dernier 61,661,400 tonnes, d'une valeur de 14,975,000 liv. st.; les mines de fer ont donné 3,069,838 tonnes, d'une valeur de 9 millions et demi sterling. L'Angleterre a produit en outre 64,000 tonnes de plomb, valeur 1,472,000 liv. st.; 13,042 tonnes de cuivre, dont 1,229,907 liv. st.; 5,763 tonnes d'étain, soit 690,000 liv. st.; 700,000 onces d'argent, soit 192,500 liv. st. de zinc, et pour 500,000 liv. st. d'autres métaux; en tout, pour 28,575,922 liv. st. de houille et de métaux. On comptait 383,977 personnes employées dans les mines, parmi lesquelles 86,447 garçons et jeunes gens au-dessous de 20 ans, 4,904 filles au-dessous de 20 ans et 3,816 femmes.

LE PIEGE A VER SOLITAIRE.—Le *Scientific American Journal*, de New-York, publie la description d'un *piège pour le tænia*, inventé par le Dr Alphens Myers, de Logansport, Etat de l'Indiana. Ce médecin a obtenu une patente il y a quelque temps. Le piège est fabriqué avec une feuille mince d'argent ou d'or. Il contient un ressort en spirale sur lequel s'appuie une espèce de fourchette à dents très pointues; maintenue par une épingle ou cheville qui repose sur une des pointes et la force à se soutenir sur le ressort. On ferme l'instrument après y avoir mis pour amorce un morceau de fromage. Le tænia doit passer la tête par l'ouverture de l'instrument. Le plus léger mouvement déplace la cheville, et, le ressort poussant les pointes en haut, le parasite se trouve pris; l'opérateur qui tient le fil de soie tire à lui doucement, et tout est terminé.

Le malade doit jeûner pendant plusieurs jours, absolument comme s'il était condamné à subir le même supplice que le comte Ugolin dont parle le Dante; cependant on lui permet de boire quand il a soif; de cette manière le pauvre hôte céphale se trouve affamé comme on doit bien le penser; et puisqu'il est passé en proverbe que la faim fait sortir le loup du bois, il sera facile de comprendre que le parasite en question sortira des intestins à la recherche d'une proie quelconque. Il monte donc dans l'estomac; là il tourne et retourne: la faim, cette mauvaise conseillère, le guide vers le piège qui lui est tendu depuis plusieurs heures peut-être, car le Dr Myers nous dit qu'il laisse quelquefois l'instrument en place de six à douze heures; enfin, attiré par le morceau de fromage, ce fatal appât, il enfonce la tête et se trouve littéralement enfourché. L'opérateur tire à lui avec précaution le fil de soie, et... contemple avec orgueil le résultat de cette pêche à la ligne d'un nouveau genre. Le Dr Myers dit avoir ainsi débarrassé un malade d'un tænia de cinquante pieds.

UN DUEL MUSICAL.

Les anecdotes sur Rossini sont presque aussi connues que ses œuvres; en voici une toutefois que personne n'a encore racontée et que nous empruntons au feuilleton du Siècle:

Otello fut joué pour la première fois à Naples, au théâtre del Fondo, dans l'hiver de 1816 à 1817. La portion des admirateurs égalait à peu près celle des gens hostiles. Il y avait des tirailleurs dans le public, les uns applaudissant *con furore*, les autres sifflant à outrance sans se soucier des désespoirs du compositeur.

Parmi cette foule si divisée se trouvaient deux hommes placés côte à côte, un long, pâle et maigre, qui venait de Londres, et un petit, rouge et gras, qui venait de Gênes.

Le grand soufflait de toutes ses forces dans le tube creux d'une clef.

Le court frappait ses mains l'une contre l'autre avec une verve superbe à voir.

—Signore, dit enfin le Génois impatienté de l'opposition marquée de son voisin, vous feriez bien mieux de vous taire, sans chercher à nuire à Rossini. Ses mélodies sont trop belles pour les esprits vulgaires; vous ne les comprenez pas.

—*Sir*, riposta l'Anglais, vous feriez bien mieux de ne pas claquer ridiculement ces billevesées musicales, devant lesquelles vous vous humiliez sans savoir pourquoi. Quand on n'est pas de taille à juger, on reste neutre et l'on garde le silence dans son coin.

La discussion s'envenimant, il fallut sortir, selon l'usage d'alors, pour s'expliquer plus librement au dehors.

L'Anglais s'obstina dans son opinion.

Le Génois ne voulut rien céder de la sienne.

Il fut donc convenu qu'on se rencontrerait le lendemain. Les conditions du duel ne furent pas débattues.

A l'heure dite, les deux champions furent exacts.

—Voyons, messieurs, hasarda le plus pacifique des témoins, mettez-vous d'accord; c'est chose facile entre gens d'honneur.

Le Génois et l'Anglais se regardèrent de travers, comme deux bêtes qui s'apprêtent à se dévorer. Ils pousseraient même chacun un grognement. On était, en effet, à cette époque de lutte artistiques que la venue d'Hugo devait, quelques années plus tard, rendre chez nous si passionnée.

Quand on voulut régler les clauses du combat, l'Anglais prit la parole le premier.

—J'ai perdu ma femme, dit-il; mais, si grand que soit mon désespoir, je dois cependant me conserver à la vie.

—Je suis veuf, psalmodia le Génois; mais, malgré la tristesse de mon isolement, je me dois néanmoins très sévèrement compte de mon existence.

—Alors, messieurs, reprit le témoin pacificateur, embrassez-vous, et que tout soit fini.

L'Anglais ajouta:

—Si mon adversaire veut avouer que son Rossini n'a jamais écrit rien qui vaille les pages sublimes de notre Thomas Clayton, je suis prêt à lui tendre une main amie.

Le Génois bondit sous cette épigramme, et répondit:

—Quant à moi, je n'attends pour rendre mon estime à monsieur, qu'une simple rétractation de sa part. Qu'il déclare que Rossini fut et restera le maître des maîtres, et je me retirerai complètement satisfait.

L'Anglais, à ce coup de boutoir, eut un frémissement de colère qui l'empourpra.

Voyant qu'on ne pouvait rien tirer de bon de ces deux entêtés, les témoins parlèrent d'abord de pistolets.

Le pistolet fut rejeté par l'Anglais comme arme à feu trop dangereuse.

Ensuite l'épée fut proposée.

L'épée fut écartée par le Génois comme instrument trop meurtrier.

La même chose se produisit pour les autres engins de destruction les plus simples et les plus usités en pareille circonstance.

—Messieurs, dit enfin l'Anglais, j'admets que monsieur me tue; quel serait, en ce cas, le plus puni de nous deux? Ce serait lui: le remords empoisonnerait ses heures; il souffrirait toute sa vie, tandis que moi j'aurais subi de nouvelles transformations ou serais retourné dans le néant.

—J'en dis autant de mon côté, fit le Génois.

L'Anglais poursuivit:

—Je propose un combat sans mort d'homme; mais avant de formuler mon système, je désirerais préalablement savoir quelle est la position de monsieur.

—J'ai vingt-cinq mille francs de revenus, répondit le Génois. Voici mes titres de rente.

—J'en possède juste autant, fit l'Anglais. Voilà mes titres aussi. Nous allons les remettre en tas entre nous deux; puis nous courrons la chance du sort. Celui des deux qui sera favorisé ramassera le tout, et sa fortune sera doublée. De cette façon, au moins, le perdant souffrira dans ses habitudes, dans ses plaisirs, dans ses goûts, tandis que le gagnant, au contraire, verra grossir la somme de ses jouissances. Ce moyen vous va-t-il?

—J'accepte, dit le Génois.

Leurs noms furent donc inscrits séparément sur des morceaux de papier identiques, mis aussitôt, tout enroulés, dans un chapeau.

Un enfant qui passait en fredonnant sa barcarole fut chargé d'en tirer un au hasard, les yeux fermés.

L'Anglais poussa bientôt un énergique hourrah! Son nom venait de sortir triomphalement du feutre.

—Mon cher ami, dit-il au Génois en s'emparant des valeurs, vous voilà ruiné de fond en comble. J'ai bien l'honneur de vous saluer!

Et il partit comme une fusée.

Le Génois était immobile, bouche béante, tout hébété. Il n'avait pas compris l'étendue de son sacrifice. Il restait au monde sans autre fortune que ses bras. Qu'allait-il devenir? ses meilleurs amis tourneraient le dos à son infortune.

Et, tenez! voilà déjà ses deux témoins qui disparaissent sous la futaie, sans aucune parole de consolation pour son malheur.

Le soir, il était encore silencieux à la même place. Seulement, au lieu d'être debout, il était assis.

Tout à coup, il lui vint un rayonnement aux yeux. Dans sa détresse, il avait trouvé l'idée qui devait ressusciter son bonheur perdu. Il courut à Gênes, vendit tout son mobilier, argent comptant, et se fit l'éditeur des œuvres complètes de Rossini!

Aujourd'hui, nous affirme-t-on, il possède près d'un million, gagné lentement à ce labeur. De plus, la fièvreuse activité des affaires l'a maigri, ce qui l'a sauvé d'un coup de sang.

Quant à l'Anglais, il se fit l'éditeur de son compositeur préféré, Thomas Clayton.

Il a dévoré son avoir et celui du Génois. Il a dû quitter Londres après sa dernière faillite, pour éviter les poursuites de ses créanciers.

Il est maintenant conducteur d'omnibus à Paris.

Maladie de foie et dyspepsie.

Voici ce que déclare Mr. Thomas Lanceford:

Covington, Ohio, 27 décembre 1855.

"Ma femme avait une maladie de foie et la dyspepsie depuis nombre d'années. J'avais dépensé beaucoup d'argent sans qu'elle éprouvât de soulagement, et les médecins avaient enfin déclaré qu'elle ne pouvait pas être guérie. Elle se décida, le printemps dernier, à essayer les AMERS ALLEMANDS de HOOFLAND; elle en prit deux bouteilles et peu, depuis lors, vaquer à ses occupations domestiques. Je recommandation m'en fait vendre un grand nombre de bouteilles et le remède, autant que je puis le savoir, a satisfait tout le monde. Voir l'annonce.

25 nov—15 J. WRIGHT & Co, 151, Chartres

Que disent les médecins?

Ecoutez ce que dit un médecin distingué des pilules du Dr McLane [illegible]

Lima, comté Stark, Ohio, 8 janvier 1849.

J'ai employé le vermifuge McLane, et le succès sans exemple que j'ai obtenu en l'administrant aux enfans et aux adultes, me force à dire que c'est le meilleur remède qui ait jamais été offert au public. [illegible]

A vendre par SCOVIL & MEAD, 111, rue de Chartres.

Agence générale pour la vente en gros dans les Etats du Sud. C'est à eux que tous les ordres doivent être invariablement adressés.

A vendre également par tous les pharmaciens connus de la ville.

$50 de Récompense.

[illegible] la négresse [illegible] âgée d'environ 24 ans, taille d'environ 5 pieds 4 pouces, [illegible]

Mme D. G. St-[illegible], rue des Grands-Hommes, No 285, [illegible]

A [illegible]—10 caisses [illegible] à vendre par [illegible]

Aux souscripteurs des "Commercial News and Reading Rooms", encoignure St-Charles et Commune.

Nouvelle Orléans, 24 décembre 1855.

Messieurs,

QUELQUES UNS des journaux vous annoncèrent, il y a peu de temps, à notre demande, que nous avions perdu, lors de l'incendie, en mai dernier, la première liste de souscriptions obtenues, l'hiver dernier, par nous et un comité de négociants composé de MM. Denègre, Penn, Giraud, Harris, Hure, Cooper, West, Nathan, Lonsdale, Norton, Bard, Haggerty et Kennedy. Il était de plus annoncé que maintenant, comme l'hiver dernier, il fallait cinq cents souscripteurs à $15 chacun pour que les "Rooms" fussent aussi complets et utiles que les circonstances le demandaient et qu'il nous fallait savoir, vers le 15 courant, à l'expiration de la première année, si nous recevrions encore un appui suffisant, avant d'encourir de fortes dépenses pour une autre année.

Sachant par expérience qu'il était inutile d'envoyer d'autres personnes auprès des négociants pour leur demander de renouveler leur souscription, nous abandonnâmes nos affaires et nous chargeâmes nous-mêmes de cette besogne, il y a quelques jours, en commençant par la rue Carondelet qui est le plus intéressé au maintien des "Rooms" et qui nous a donné, l'année dernière, presque cent souscripteurs. Au bout de quelques jours, nous n'avions obtenu que cinquante souscripteurs. A ce taux, quel serait le résultat dans les quartiers de la ville plus éloignés du centre des affaires et qui ne sont pas aussi directement intéressés à l'entreprise? Il nous faudrait en outre plus d'un mois pour nous adresser à tous les souscripteurs, et la somme engagée est trop forte pour nous permettre d'attendre aussi long temps avant de savoir le résultat de nos efforts.

Ce n'est point à nous de démontrer l'utilité des "Rooms" à une ville commerciale. En subissant une perte de $1000, par suite de l'incendie, du refus des souscripteurs d'acquitter le montant de leur souscription et de notre expérience dans une nouvelle entreprise, nous avons tenu aux promesses que nous avions faites aux souscripteurs. (Voyant, à voir la satisfaction générale, que le même appui nous serait accordé, nous avons, en renouvelant et augmentant les ordres pour des journaux, contracté une dette qui, quelque forte qu'elle soit, sera plus facilement liquidée que celle que nous aurions contractée en continuant une autre année.

Nous ne pouvons pas maintenir les "Rooms" sans le nombre de souscripteurs mentionné. L'année expire dans quelques jours et on ne doit pas espérer que nous attendions le résultat de trois semaines de démarches faites par nous-mêmes avant de décider si nous pouvons ou non continuer l'entreprise. Les souscripteurs peuvent eux-mêmes résoudre promptement la question, et s'ils ne le font pas sous peu, nous serons forcés de fermer les "Rooms."

12 déc—1 SHERMAN, WHARTON & co.

Eglise St Louis.
PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur.
Bureau, Passage de la Bourse No 40.
LUNDI, 17 décembre, à midi, à ladite église, il sera procédé à la vente des bancs pour l'année 1856. Conditions, comptant. 7 déc

B. 2. 13. 7. —
12 déc—2t

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.
Nouvelle Orléans, 12 décembre 1855.
L'ÉLECTION annuelle de directeurs de cette compagnie aura lieu, conformément à la charte, au bureau de la compagnie, No 16, rue Baronne, LUNDI 14 janvier 1856, de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi.
ALBERT G. BLANCHARD, 12 déc—jusq. 14 jan Secrétaire.

Nouvelle Compagnie de Pompiers No. 4.
LES personnes ayant signé comme volontaires de cette compagnie sont invitées à se réunir VENDREDI SOIR, à 7 heures, à la maison de pompe No 10, rue du Maine, entre Rempart et St. Claude.
Par ordre du Président J. L. LAMOTHE.
12 déc— M. B. DU BURSSON, secrétaire.

GRAND DEBALLAGE.
GODCHAUX FRERES,
107 & 108 *rue Vieille Levée.*
VIENNENT de recevoir le complément de leur assortiment d'Habillements confectionnés ainsi qu'un grand choix d'articles d'importation française, tels que: chemises blanches, de couleur, [illegible] pour jeunes gens. Cols et cravattes nouveautés.
CHAPEAUX
Feutres gris et noirs Wide awake et Planteurs,
do français gris et mode Jérome et impériale,
do do do 1/2 haute forme,
do do do Lamartine.
Casquettes tous genres, de fantaisie pour enfants.
MM. Godchaux frères remercient leurs amis et le public en général du support qu'ils leur ont accordé [illegible] Leur but étant la réduction des profits en raison de l'augmentation du chiffre d'affaires.
13 déc

Avis aux Marchands.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public [illegible] 16 courant. Il invite ses clients à visiter son nouveau déballage, qui est des plus variés. [illegible] Paris, &c., &c.
Il vendra aux plus bas prix de la place et aux conditions les plus libérales.
Dépôt des véritables aiguilles Warrin.
P. M. CHASSANIOL, 14déc coin Chartres et Conti

MARBRE.—[illegible] marbre—12 blocs marbre de Carrare [illegible] grandeurs. A vendre par LANATA FRERES. 13déc rue Jefferson

CIGARES—En débarquement du brick Wm Clark, venant de la Havane, une grande facture de choix des meilleures marques de cigares de la Havane, telles que Rio Sella, Nicotiana, Cachucha, Hercule, Reservada, Granadino, Carreto, Florida, &c. &c. A vendre par LABORDE & XIQUES, 12 déc 30, Nlle Levée, en face du Natchez Alley

GRAINES de tabac pour plant—Graines fraîches tabac de la Havane, dernière récolte, en bouteilles. A vendre par LABORDE & XIQUES, 12 déc 30, Nlle Levée, en face du Natchez Alley

EN magasin—100 caisses vermouth, 60 do sardines demi boîtes, 30 do quarts de boîtes. A vendre par BOSTHENK THOMAS, 13 déc 9, rue Gravier

VASES et carreaux en marbre—24 vases marbre poli de Carrare, 2000 carreaux do do, pour parterre. A vendre par LANATA FRERES, 12 déc rue Jefferson

SUCRE—675 caisses sucre blanc de la Havane, en magasin et à vendre par S. DE VISSER & Co. 13 déc 74, rue des Magasins

RHUM—4 pipes rum de la Jamaïque, en douane, à vendre par S. DE VISSER & co 13 déc 74, rue des Magasins

Porter Sweet Cyder.
EN bouteilles et demi bouteilles, de première qualité, en débarquement du navire Ostcoutte, venant de Liverpool, à vendre par J. Y. DE EGANA. 13 déc 72, rue Bienville

PERDU, dimanche soir le 9 courant, dans la rue Bienville, de Chartres à Bourbon, un BRACELET en cheveux avec une chaîne en or. La personne qui l'aura trouvé voudra bien le remettre chez [illegible] coin des rues Chartres et Bienville. Une récompense libérale sera donnée.

Perdu.
UN billet tiré par Cornibé & Leblanc, à l'ordre de M. Dehler, daté le 5 décembre 1855, à 90 jours de date, pour la somme de deux cent soixante-dix-sept piastres et quatre-vingt huit cents. Le public est prévenu de ne pas recevoir ou négocier ledit billet, le paiement en ayant été arrêté. MME DEHLER, 12 déc—3 160, Vieille Levée

PRUNEAUX—50 caisses pruneaux frais, en pots bocaux, de la nouvelle récolte, en débarquement du navire Oroondates, venant de Bordeaux, à vendre par FAURES & NORMAN, 26 nov 33 et 34 rue Royale

A VENDRE—500 sacs en pierre de seconde main à vendre par MORENO FRERES, 24 nov—6 34, Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—Nous avons maintenant un nouveau stock de 800,000 cigares, comprenant: Imperiales, petits et gros, Regalias, Londres, Trabucos, Operas, Camdores, Prensados, Conchas, Millar, &c., des marques de choix, telles que Cabargas, Partagas, Intimidad, Nueva Empresa, Sol, Washington, Nicotiana, Monte Cristo, Hercules, Dos Hermanos, Granadino, Rio del Norte, Nina, Rio Hondo, Nouvelle Monde et autres marques garanties importées de la Havane. A vendre par LABORDE & XIQUES, 29nov 30 Vieille Levée en face Natchez Alley

SUCRE—77 caisses de Cucurucho et 110 caisses sucre blanc de la Havane, en douane ou droits payés. A vendre par LABORDE & XIQUES, 29nov 30 Vieille Levée en face Natchez Alley

500 Jarres huile d'olive,
200 balles tapa,
150 caisses amandes,
425 caisses limons,
100 do oranges,
100 barils vin de Malaga sec,
25 do do do doux.
A vendre par J & J TARDOS, 20 nov 31 Vieille Levée.

Installations de Gaz.
OERNSCHEN & LOEFFLER,
No 148, rue de Chartres.
ANNONCENT respectueusement à leurs amis et au public en général qu'ils ont en magasin et reçoivent constamment de fortes factures de toutes sortes de chandeliers et installations de gaz, du dernier genre.
Ils s'engagent à exécuter parfaitement et de la manière la plus élégante tout ce qui leur sera commandé.
Ils s'occupe tout particulièrement des installations de gaz dans les maisons.
Ils sont les agents pour la vente du Régulateur de Gaz, de Kidder. 7déc—d

Régulateur de Gaz, de Kidder.
LE résultat d'essais scientifiques prouvent que ce régulateur fait faire une économie de 25 pour cent et donne une plus belle lumière.
On emploie les régulateurs depuis trois ans et on en est satisfait partout où ils sont employés.
Un essai fait dernièrement à l'hôtel St-Charles, à la Nouvelle-Orléans, a démontré une économie de 40 pour cent, et un second essai fait au bureau du Courrier de la Nouvelle-Orléans a démontré une économie de 40 pour cent.
Les régulateurs sont à vendre au No 117, rue du Canal.
7 déc—6f L. BROWN, agent.

VIN DE CATALOGNE—En pipes et demi-pipes, de qualité supérieure, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co.,

CATALOGNE—En magasin et à vendre par les soussignés: 50 pipes vin de Catalogne. C. CAVAROC & Co, 10 déc—3 144, rue Royale

AU DRAWBACK—500 caisses vin rouge St Julien à vendre par C CAVAROC & co. 10 déc 144, rue Royale

VINS blancs—200 barils vin blanc Haut Sauternes. A vendre par C CAVAROC & Co. 10 déc—3 144, rue Royale

HUILE d'olive—400 paniers huile d'olive J Plagniol & Min. Sec, à vendre par C CAVAROC & co, 10 déc—3 144, rue Royale

VIN supérieur—25 paniers champagne importés et à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & co, 10 déc—9 27, Vieille Levée

C. CAVAROC & Co.,
Marchands-Commissionnaires,
No. 144, rue Royale.
Importateurs de vins, eaux-de-vie, sardines, huile d'olive, etc,
Seuls agents des vins F. Seignouret, Château Dillon et des eaux-de-vie J. B. Baron, Achille Petit, J. A. Guerin.
ONT constamment en magasin les marques suivantes:
Otard Dupuy & co, Cognac,
Cocq père et fils, Rochelle.
Boyer, 10 déc—3m

EN magasin et sous les clefs de la Douane:
1 1/4 cognac Cocq Père et Fils 1850 1re preuve; [illegible]
J. B. Baron, Boyer Rochelle, [illegible]
à vendre par C CAVAROC & Co. 10 déc—3 144, rue Royale

CHAMPAGNE—En débarquement du navire [illegible] 75 paniers champagne Heidsieck & Co., [illegible] NUMA LACOSTE & co, 147 rue Royale

ATTENTION.
MM. Morphy & Navins, encanteurs, nous prient d'appeler l'attention des dames et messieurs qui apprécient les beaux arts, sur la grande vente de magnifiques articles qui commencera aujourd'hui, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 49, rue des Magasins, au premier. On peut encore faire d'excellents achats.

L'attention des acheteurs est appelée sur la vente à l'encan, aujourd'hui, par R. B. Sykes, à son magasin d'encan, No 46, rue des Magasins, du reste du chargement du brick Caridad, venant d'Espagne, comprenant des vins, tels que sherry, madère, vin blanc des montagnes, vin de Catalogne, ainsi que des figues, des olives etc.—La vente commencera à 11 heures.

Marchandises sèches.
L'attention des acheteurs est appelée sur la vente de marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui à dix heures, au magasin d'encan de H. Peychaud & co, No 23, rue de la Vieille Levée. Conditions libérales à la vente.

Vente à l'encan par J. A. Beard & May.
14 décembre—Des meubles de maison, rue Tchoupitoulas, entre Magazin et Apollo, de la succession A. C. Phelps.
15 décembre—Terrains de valeur à Jefferson City et à Rickerville, pour clore des hypothèques—Sept terrains vacants rue des Magasins entre les rues Estelle et Edward.
18 décembre—Un îlot de terre connu autrefois sous le nom de "Gormley's Basin" Procès de S. Kohn et autres contre les héritiers de Wm Gormley—Une maison basse en bois, encoignure Constance et Edouard.
19 décembre—Esclaves de valeur. Succession de Irène J. Barbon et Thomas Connolly.
21 décembre—Quatre terrains dans la rue St André, encoignure Jersey. Vente par ordre de la Cour—Une maison basse dans la rue Washington, entre Camp et Chestnut, pour le compte du premier acquéreur.—Succession de Caroline Vollers—Maison en bois à étage, dans la rue Live Oak, entre Treizième et Quatorzième. Succession D. Vancourt—Un terrain dans la rue Dixième, entre Dryades et St Denis, pour le compte du premier acquéreur. Succession de Patrick Daly—Un esclave. Succession de D. Vancourt.
20 décembre—Un terrain rue Laurel, entre les rues Sixième et Septième, [illegible] de la succession de Francis J. Kosser—Une maison en bois, à étage, encoignure Bailly et Bienville, de la succession C. W. Sommer.
5 janvier—Des esclaves de valeur et domestiques, des successions A. C. Phelps, Alex. Warrick et Richard Deming.
12 janvier—Sept terrains rue des Magasins, Jefferson City, de la succession C. O. Duggan.
Pour plus amples détails voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

P. A. AUBERT,
Comptable et traducteur des langues Anglaise et Française.
OFFRE ses services pour régulariser et clore les vieux jeux de livres, la confection de tout comptes, factures, etc, états, rapports commerciaux et administratifs; la rédaction de tous documents et correspondance particulière, soit en anglais ou en français.
Traduction exécutée avec précision et promptitude. On le trouvera de 9 heures A. M. à 3 heures P. M., au bureau de l'inspecteur des poids et mesures, 1er District No 128, rue Julie.
Les ordres laissés à son domicile, No 208, rue du Bayou, entre Rempart et St-Claude, recevront une attention immédiate. 11 déc—1m

P. A. AUBERT,
Comptable et Teneur de Livres,
A l'honneur d'annoncer au public qu'à la sollicitation de plusieurs jeunes gens, il a ouvert de nouveau son Académie commerciale, pour y enseigner la tenue des livres, l'arithmétique et la comptabilité générale, comprenant la rédaction de tous comptes, états, rapports commerciaux ou administratifs.
Les classes seront ouvertes de 6 à 8 heures A. M. et de 4 à 8 heures P. M., à son domicile, 208, rue du Bayou, entre Rempart et St-Claude.
Conditions libérales, payable d'avance. 11 d—1m

PAPIERS PEINTS NOUVEAUX,
Rue Bourbon, encoignure St. Louis.
VENTE de papiers peints à 20 pour cent au dessous du cours de la place. Le soussigné ayant acheté à très bon marché un magnifique choix de papiers provenant de la vente à l'encan d'un stock [illegible] E. CHERMAN, rue Bourbon, enc. St Louis

MAISON A LOUER.
La maison neuve et agréable, en briques, à un étage et demi, No 179, rue St Louis, près Rempart. Elle est en très bon état, a un hydrant, &c. et convient parfaitement à une famille. S'adresser sur les lieux, ou à TODD & Co. 12 déc 123, rue du Canal

A vendre.
UNE très jolie propriété située sur le bord de la mer, sur une terre élevée, à la Baie St Louis. [illegible] Le crédit libéral sera accordé à un bon acquéreur. S'adresser à J. A. BEARD & MAY. 11 déc No 8, Arcade Banks

ARTICLES DE MÉNAGE.
P. & E. REILLY appellent l'attention sur leur stock d'articles de ménage, comprenant:
Toile à matelas, Toile à draps, Couvertures, Courtepointes, [illegible] blanches et violettes pour moustiquaires, Serviettes, Draps imprimés, Nappes de table, Devants de cheminée et nattes, Damas pour rideaux, [illegible] et mousseline, Damas pour table, Nappes, Couvertures pour tables et pianos, [illegible] serviettes toile de première qualité, à la douzaine.
P & E REILLY, 10 déc encoignure Canal et Royale

AUX MUSICIENS.
HARPE D'ERARD—A vendre d'occasion, une belle Harpe d'Erard à double mouvement. S'adresser au bureau de l'Abeille. 10 déc—6

BROCHE PERDUE—Il a été perdue, rue Dauphine, de la rue de l'Hôpital à la rue Hevisse, une broche représentant un enfant sur un papillon. Une récompense sera donnée à la personne qui la rapportera rue de Chartres, No 169. 10 déc—6

Costumes, chapeaux et dentelles.
AUX MOUSQUETAIRES DE LA REINE.
Madame LUSSAN,
No 167, rue Royale, entre Conti et St Louis,
A l'HONNEUR d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir de France un magnifique assortiment de [illegible] Louis XIII, XIV, XV, [illegible] 10déc—6f

Chocolat à la crème.
G. LAVIE,
Rue St Charles No 21,
VIENT de déballer des chocolats à la crème d'une supériorité incontestable, qu'il vendra par boîtes de haute fantaisie et par livre. 1déc

Jardinier Sourde.
UN bon jardinier sourde pouvant fournir les meilleures recommandations, désire trouver une place de jardinier, soit à la ville soit à la campagne.—S'adresser chez M. BONNET, tailleur. 10déc—6f 80 rue St Pierre

La maison LELIEVRE, libraire,
210, rue Royale,
VIENT de recevoir de France les ouvrages suivants:
Gorres—Mystique divine et diabolique, traduite par St Foi.
Chesney—Bibliothèque d'une femme chrétienne.
Herbet—Direction d'une jeune personne pendant son éducation.
Théry—Conseils aux mères sur les moyens de diriger et d'instruire leurs filles.
Mme F. Maréchal—Conseils aux mères pour la première éducation de cœur.
Miss Edgeworth—Education familière.
Madame de Genlis—Œuvres diverses.
Lamartine—Œuvres diverses; Lectures pour tous; Raphaël; Jocelyn; Méditations.
Reuilly—Œuvres complètes.
Madame Valmore, do
Pascal—Pensées.
Fénelon—Œuvres.
Angier, do
Fougère—La Poésie française.
André Chénier—Poésies.
Pouqueville—Histoire de la Grèce.
Lavallée—Histoire des Français.
Fermant la bibliothèque d'une jeune personne [illegible]
Marie ou la jeune institutrice,
Virginie ou le monde en miniature,
Nathalie et Pauline [illegible] 10 déc

A VENDRE, à livrer par le navire Agamemnon de Marseille:—500 paniers huile d'olive Plagniol, 500 caisses do do 24 onces, 500 paniers huile d'olive Plagniol en demi bouteilles, 500 do do à la célèbre marque Crèpe, 600 caisses vermouth Noilly fils, 300 caisses vin muscat Dolentang, 250 caisses savon de Marseille, 50 caisses olives farcies, 60 caisses anchois à l'huile. LANATA FRERES, 10déc rue Jefferson

EN magasin et à vendre par les soussignés:—500 caisses sardines à l'eau-de-vie 1re qualité, 75 caisses fruits au jus, 2,000 demi-boîtes champignons au naturel, 2,000 demi-boîtes petits pois au naturel, 300 demi-boîtes cèpes à l'huile de Bodel, 250 paniers champagne différentes marques. LANATA FRERES, 10déc rue Jefferson

EN magasin et à vendre par les soussignés: 50 barriques vin St Emilion, 40 do do rouge Margaux, 50 do vin blanc Haut Sauternes, 100 demi do vin do do, 1500 caisses do vin ordinaire, 400 do vin rouge en 1/2 bouteilles, 200 do vin rouge Chateau Bel-air, 100 do vin blanc Sauternes, 300 do do en 1/2 bouteilles. LANATA FRERES, 10 déc rue Jefferson

EN magasin et à vendre par les soussignés: 150 paniers huile Baciguipi, 200 do do en 1/2 bouteilles, 300 do Plagniol, en 1/2 bouteilles, 300 do do en grandes bouteilles, 300 caisses vin muscat, 100 do muscat de Castille, 500 do macaroni, 250 do vermicelle, 250 do cèpes, olives et cornichons. LANATA FRERES, rue Jefferson

CIGARETTES—15 caisses de la marque célèbre Honradez, en débarquement du brick Wild Pigeon, venant de la Havane, à vendre par MORENO FRERES, 10 déc No 24, rue Gravier

CIGARES de la Havane—1000 Regalias, Mod. Regalia, Londres, Millar et Camderas, de marques choisies, en débarquement du brick Wild Pigeon, de la Havane et à vendre par MORENO FRERES, 10 déc No 24, rue Gravier

TABAC en feuilles de la Havane—75 balles tabac de choix, pour capes et tripes, garanti Vuelta de Abajo, en magasin et à vendre par MORENO FRERES, 10 déc No 24, rue Gravier

VIN de Catalogne—25 pipes vin de Catalogne supérieur, en débarquement du navire et à vendre par ANT GIRAUD, 44, Vieille Levée 10 déc

VINS de Bordeaux et de Marseille—80 barriques vin rouge, Bordeaux supérieur; 24 barriques vin rouge Marseille, Bordeaux; 30 barils vin blanc, Haut Sauternes, à vendre par ANT GIRAUD, 44, Vieille Levée 10 déc

VERMOUTH—150 caisses Vermouth, L. Noilly, à vendre par ANT GIRAUD, 44, Vieille Levée 10 déc

HUILE Plagniol—500 paniers huile Plagniol, garantie, 200 caisses do do, à vendre par ANT GIRAUD, 44 Vieille Levée 10 déc

VIN rouge et blanc en caisse—500 caisses vin rouge, bon ordinaire; 150 caisses vin blanc, Haut Sauternes; 50 caisses vin blanc, vieux de Graves, à vendre par ANT GIRAUD, 44, Vieille Levée 10 déc

EN débarquement du navire United States du Havre—50 caisses fromages fins de Gruyère; [illegible] rue Jefferson. 10 nov

[illegible]

Collège Commercial de Dolbear.
106, rue du Canal,
Ecriture, Tenue des livres, anglais, français, espagnol, allemand, arithmétique, algèbre, géométrie, arpentage, navigation et phonographie, enseignés par des professeurs distingués.
De nouvelles classes commenceront cette semaine.
Les citoyens et les étrangers sont invités à venir juger par eux-mêmes. Il y a neuf appartements.
RUFUS DOLBEAR, 10 déc—6 106, rue du Canal

AVIS.
LE Vice-Consulat du Brésil est situé au No 23, rue Tchoupitoulas, entre les rues Gravier et Natchez. 5 déc—1m ANDRES F. VALLS

AVIS.
Demande d'ouvrières.
PLUSIEURS bonnes ouvrières en robes trouveraient de l'emploi immédiatement en s'adressant à Mme FERRET, No 71 rue Royale, au premier. 5 déc—6f1j

COMPAGNIE DU GAZ DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
4 décembre 1855.
LES directeurs de cette compagnie ont déclaré un dividende semi-annuel de 5 pour cent sur le fonds capital, payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 1er janvier prochain.
Par ordre. N. O. J. TISDALE, 5 déc—1m Trésorier.

Hotel Verandah Conti.
MME GEORGE, toujours désireuse de justifier la confiance dont on veut bien l'honorer, prévient les habitants de la cité et le public en général, qu'elle a fait faire à son hôtel d'utiles et agréables réparations, et qu'on y rencontrera, comme par le passé, bon accueil, bonne table, soins empressés, et des appartements bien meublés pour familles et particuliers, à des prix modérés. 1er déc—3m v. et c

NOUVEAUTÉS! — NOUVEAUTÉS
J. DERBES Jr & Co. ont actuellement en main un superbe assortiment de Chapeaux, Rubans et Gallons nouveautés, ainsi qu'un joli choix de Mantelets, Broderies et Fournitures de Mode, qu'ils vendront à bas prix pour clore une consignation.
Rue de Chartres No 72, au 1er. 8 dec

JOUETS! — JOUETS!
30 caisses jouets d'Allemagne, assortis par caisses de 12, 24, 36 et 50 douzaines, à vendre au prix coûtant, pour clore une consignation, par J. DERBES Jr & Co, 8 dec rue de Chartres, 72, au 1er

Aux Confiseurs.
100 douzaines de cornets en satin, pour bonbons, de 1/4, 1/2, 3/4 et 1 livre, à vendre au prix coûtant, pour clore une consignation, par J. DERBES Jr & Co, 8 dec rue de Chartres, 72, au 1er

Aviso al publico.
HABIENDO dexado el 27 de Noviembre pasado, salido de nuestro empleo Don Pedro Ferros, rogamos a nuestros deudores de saldar sus cuentas, con nosotros solamente. J. GAJIGAS & co 5 dec—3 esquina de Ursulinas y Galatin

AVIS.
M. PEDRO FERROS n'étant plus notre commis depuis le 27 novembre dernier, avis est donné à nos débiteurs que les comptes ne devront être payés qu'à nous mêmes. J. CAJIGAS & co. 5 déc—3 encoignure Ursulines et Gallatin

LEVALLOIS & Co, ont l'honneur d'informer leurs amis et connaissances qu'ils font l'ouverture de leur magasin de CHAPELLERIE, rue St-Charles No 8, aujourd'hui samedi 8 décembre. Ils sollicitent leur bienveillant patronage. 8déc—3f

AVIS.
A PARTIR de ce jour, et d'un commun accord, Monsieur J. G. STOUSE cesse de faire partie de la maison CHARLES ODIER & co. Nlle Orléans, 8 décembre 1855. 8déc—3f

Montre perdue.
PERDUE, entre la rue Claiborne et l'hôtel St Charles, une montre Lever en or, à simple boîtier, sortie de la fabrique de "Jno Johnson, Liverpool, Patent", No 3764. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui la rapportera au No 46, rue Tchoupitoulas. Les horlogers et les marchands sont priés de la retenir si l'on offre de la leur vendre. 9déc—1f

ON demande un économe pour une habitation [illegible]. Il est inutile de faire application si l'on ne fournit pas les meilleures recommandations. Ecrire à X. Y. Z., à la poste. 9déc—1m

PATES D'ITALIE—100 caisses macaroni très frais; 100 caisses vermicelli do do, 100 do lazagne, à vendre par HENRY VALERON, 8 dec 90 rue St Louis

GANTS! GANTS!! GANTS!!!
Gants de peau à 60 cents la paire
LION & PINSARD, 36 et 88, rue Royale, encoignure Bienville, viennent de recevoir par la voie du Havre [illegible] gants de peau coupe Jouvin, à 60 cents la paire, 600 douzaines de gants de peau, véritables Jouvin à [illegible], à $1 la paire. 8dec

EN magasin et à vendre par les soussignés:—30 balles couvertures de laine 3 pointes, imitation, reçues par les derniers arrivages d'Europe. RICHARD, ALDIGE & co

AVIS.
LE soussigné ayant vendu à M. Ernest Turpin, l'établissement de confiserie situé No 35 rue de la Vieille Levée, dans le second district, les personnes qui devront aud. établissement sont [illegible] Ernest Turpin, qu'il a plein pouvoir à cet effet [illegible]. Les personnes qui pourraient avoir des réclamations contre ledit établissement, sont priées de les présenter pour être payées.
BERNARD TURPIN, JOHN WINSON 4 déc—10

LES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Jesse W. Bowen sont priées de les faire connaître, et celles qui doivent à la dite succession d'effectuer paiement au soussigné, exécuteur testamentaire. R. SOULE, 56, rue Bourbon. 4déc—30

A VENDRE
POUR cause de départ, un DÉBIT DE BIÈRE et CAFÉ (Restaurant), dans la rue Domaine entre les rues Conti et Levée, avec installation de gaz. L'établissement est bien achalandé. S'adresser à Pierre Roux, No 36 rue Domaine. 4 déc—10

AVIS.
Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.
Nouvelle-Orléans, 2 novembre, 1855.
LES directeurs de cette Compagnie étant décidés à clore les affaires de l'Agence, aucune nouvelle assurance ne pourra être renouvelée.
3 nov—3m THOMAS SLOO, Agent.

Doctor ADOLPO HEGEWISCH,
Medico y Cirujano,
OFICINA Y RESIDENCIA
Calle Real No 168,
entre las calles de Toulouse y San Pedro.

DOCTEUR ADOLPHE HEGEWISCH,
Médecin et chirurgien,
Office et résidence,
Rue Royale, No 169,
Entre Toulouse et St-Pierre,
NOUVELLE ORLÉANS. 21 nov—1m

CITY HOTEL, Nlle-ORLEANS.
LE soussigné annonce respectueusement à ses amis et au public en général que cet hôtel [illegible]. L'hôtel sera ouvert le 1er octobre prochain. 11 sept—3f S. MORSE, Propriétaire.

SOIERIES, MANTEAUX, BRODERIES.
P. & E. REILLY offriront en vente aujourd'hui, LUNDI, et les jours suivants, un grand fonds bien assorti de
SOIERIES, CHALES,
MANTEAUX, MANTELETS,
BRODERIES.
Dont les prix paraîtront modérés après qu'on les aura examinés. Les marchands de la campagne sont priés de venir les voir avant d'acheter ailleurs, notre stock des marchandises précitées étant le plus grand qu'il y ait à la Nouvelle-Orléans.
P. & E. REILLY, 25nov encoignure Canal et Royale

FAURES & NORMAN,
33 et 35, RUE ROYALE, ENCOIGNURE DOUANE,
Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs et conserves, et marchands de comestibles en gros et en détail. 25 nov

H. L. BOCKÉ, J. P. KLAIBER, P. J. KRAEMER.
H. L. BOCKÉ & Co.
Rue de Chartres No 162, encoignure Toulouse.
Entrée dans la rue Toulouse, au 1er.
Importateurs, Marchands,—Commissionnaires.
REÇU par le navire Johannisberg, un grand assortiment de velours noir fin, velours façonné, toutes les qualités et couleurs; rubans de velours, tous les numéros, couleurs et qualités.
A vendre en gros, chez H. L. BOCKÉ & Co, 25nov

AIGUILLES—Réduction de prix.
NOUS avons pris des arrangements pour vendre nos célèbres aiguilles dites "Imperial drilled eyed Needles", à une réduction, aux marchands et aux personnes qui en achèteront en gros.
HYDE & GOODRICH, 24 nov—1m enc. Canal et Royale

FERROS FRERES,
347 et 349, rue Royale, enc. Domaine,
IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS,
EAUX-DE-VIE ET CONSERVES,
Et marchands de comestibles en gros et en détail.

Changement de domicile.
LE Dr M. RANCÉ a transféré son domicile rue Bourbon No 167, entre les rues Toulouse et St Pierre, maison qu'occupait anciennement M. le Dr C. De Valetti.

Forcé de m'éloigner encore pour cause de santé, M. le Dr H. Rancé reste seul chargé du soin de toute ma clientèle. C. DE VALETTI, 30 oct—6m D. M. P

JOUETS D'ENFANTS
et articles de fantaisie
POUR ETRENNES.
F. RIMAILHO & CO,
Importateurs, 29, rue de Chartres.
REÇU par le navire United States, du Havre:
Un magnifique assortiment de Poupées habillées et Bébés.
Jouets français de tous les genres, par caisses et par douzaines, et une grande variété d'articles de PARIS.
Reçu par le même navire: un grand assortiment de Broderies et dentelles,
Bas et chaussettes en laine et en coton.
Lainages pour enfants.
Cravates en soie.
Gants en laine, en peau et en satin.
Rubans, velours, garnitures.
Peignes à retaper et à chignon.
Boutons en nacre et en soie, etc. etc.
Les marchands sont invités à venir examiner nos marchandises avant de faire leurs achats du jour de l'an. F. RIMAILHO & co. 1 déc—1m

On demande, de suite,
DES COUTURIÈRES et des MODISTES en chapeaux.
S'adresser chez Mme P. Albert, encoignure Royale et Bienville. 6 déc—6f

A LA COQUETTE.
Mme A. FLANDRAIN,
Fabricante de corsets,
Rue Royale No 200.
Mme FLANDRAIN a l'honneur de prévenir les dames de la Nlle-Orléans qu'elle vient de recevoir de France tout ce qui concerne la fabrication de corsets, tels que corsets français, élastiques et caoutchouc pour ceintures et corsets de dames lacés pour varice, également des corsets pour enfants. Tous les corsets sortis de la fabrique de Mme Flandrain portent le cachet de la maison pour éviter la contrefaçon. [illegible] à des prix très modérés. 25 nov—1m

CHANGE sur Paris—A vendre d'un à soixante jours de vue, à la convenance des acheteurs par CASTILLO & HARSPE

PAR navire Orondates, de Bordeaux
56 caisses abricots à l'eau de vie;
25 do cerises, poires, prunes et abricots;
20 do [illegible] poires et [illegible] abricots;
15 do poires;
15 do prunes;
15 do fruits au jus assortis.
5 do fruits au jus;
5 do 5x6 bouteilles fruits au jus assortis.
25 barriques vin rouge St-Julien;
A vendre par J. N. CURRY, 20 nov 28 rue Toulouse

CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS.
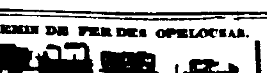
Le bateau à vapeur SOUTHERN STAR, de la Nouvelle-Orléans à Franklin, arrivant au point du jour.
LE beau bateau à vapeur SOUTHERN STAR, de la malle des E. U. bon marcheur et à basse pression, fait maintenant les voyages de l'extrémité du chemin de fer des Opelousas (à Tigerville) à Franklin et les ports intermédiaires. Pour le transport de la malle et des passagers et du fret léger, partant tous les jours (excepté le jeudi).—Partant de Franklin à six heures du matin, et Tigerville à l'arrivée des chars. J. E. CALDWELL & Co, 7 déc—v et camp 28 Bank Place

MADAME Vve ANTOINE ABAT ayant l'intention d'émanciper [illegible] Zaïre, négresse âgée d'environ 51 ans [illegible] 12déc [illegible]

WHISKEY—100 barils forte preuve et 50 barils rectifié, en débarquement du Michigan et City Belle, à vendre par FDO DE FUENTES & co, 12déc—6 20 Vieille Levée

VIN rouge—60 barriques vin rouge Montferrand et St-Igan,
10 demi barriques vin rouge Beyrie Margaux,
150 caisses do St Julien Medoc,
50 do do Latour Leoville et Beychevelle,
35 do do Pontet, Canet et Labrauche 1/2 b.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & co, 12 déc 17 et 19, rue St Louis

VINS—18 barils Port wine supérieur Royal Comp.
35 do sherry, do
24 caisses amontillado sherry,
8 do Madère,
10 do sparking hock,
15 do Johannisberger.
A vendre par EUG ROCHEREAU & co, 12 déc 17 et 19 rue St Louis

VIN de champagne—25 paniers champagne Anges Ellena, 12 bouteilles, 10 do do 24/2 bouteilles, à vendre par EUG. ROCHEREAU & co, 12 dec 17 et 19, rue St Louis

EAU DE VIE—92 quarts J. B. Godard, Ph. Godard & co, P. Godard, 30 do Castillon, 1815 et 1825
16 quarts A. Lagrange & co, 20 Bunker Hill;
10 quarts et 25 huitièmes Henry Baron & co, fine champagne; 28 quarts Th C Boyancey.
8 quarts et 15 huitièmes Rayanal & Alasse;
5 demi, 8 quarts et 10 huitièmes A Bonniot & co;
7 quarts E Lompuy, 12 do A Lafontaine;
13 quarts et 8 huitièmes A Camus.
16 do et 15 do G V Bernard & co, à vendre par EUG ROCHEREAU & co, 12 dec 17 et 19, rue St-Louis

SPECIALITE.
Diamants! Diamants!
A. CANDIDE, rue de Chartres, No 92, près Conti, offre aux prix les plus modérés, un joli choix de beaux bracelets, broches, croix, épingles, boutons, dormeuses, bagues, etc, etc, le tout en brillants. Ainsi que d'autres bijoux du genre le plus nouveau. Il a aussi un bel assortiment de montres et de portes-monnaie et tout ce qui concerne la fantaisie en bijoux. Candide fait aussi toutes sortes de montures en brillants du même genre qu'à Paris. 11 déc—1m

Un billet de loterie volé.
LE public est prévenu de ne pas acheter un billet entier de la loterie de la Havane, No 30,961, classe 557, qui doit être tirée aujourd'hui. Le billet a été volé le 3 du courant au bureau de poste. Paiement en a été arrêté. 11 déc—3

Importation directe.
114,000 cigares de la Havane, arrivés par le brick William Clark, viennent d'être reçus et comprennent des classes appelées Londres, Millar et Pressés.
Toujours en magasin un stock de choix, comprenant toutes les bonnes classes des meilleures marques, telles que:
El Globo, Gutierres,
Cabanas, Henry Clay,
Partagas, El Sultan et
Flor del Paseo, Rosa.
Tous garantis véritables cigares de la Havane
A vendre par J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levée, 11 dec Entre Douane et Bienville

WHISKEY—40 barils St Louis débarquant du bord du steamer Michigan, à vendre par FDO DE FUENTES & Co 11déc 20 Vieille Levée

DÉCOUVERTE IMPORTANTE.
M. F. J. Walter, après de longues années de recherches, a découvert le moyen de remplacer avantageusement la vapeur et l'eau par un système de ressorts compliqués mais d'une grande force motrice. Il offre de faire des expériences et de traiter avec le gouvernement ou des particuliers. S'adresser pour les conditions au consulat de France. 7 déc—6f

L. PERROT & Co.,
Rue Royale, No. 223, enc. Ste-Anne,
ONT l'honneur d'informer les acheteurs qu'ils ont en main leur assortiment de marchandises [illegible] pour la saison d'hiver, [illegible] indiennes françaises et américaines, mousselines laine, [illegible] mérinos, alpacas, cachemirs, [illegible] couvertures, [illegible] chaussettes, [illegible] foulards, mouchoirs, cravates, broderies, corsets, parapluies, en tout cas, ombrelles, rubans, [illegible] mercerie, parfumerie, peignes de toutes qualités, véritables gants Jouvin et autres, &c. &c. 16 oct—3m

Magasin de Meubles.
GROSJEAN & BENETEAU,
Rue Bienville, No 52, Encoig. Passage de la Bourse,
ONT constamment en magasin un assortiment complet de meubles de toutes les qualités, des meilleures manufactures du Nord et de l'Ouest, tels que
Lits, bureaux, toilettes, armoires, do glace, [illegible] tables de toutes sortes, chaises, [illegible] sofas, divans, mobiliers de salon [illegible]
Ils se chargent aussi de la réparation de meubles et [illegible] d'emballage. 18 nov

ALCOOL—100 barils alcool de Boyle, 92 degrés, à vendre par JOSEPH LANDIS & co, 7 déc No 33, rue Tchoupitoulas

WHISKEY—100 barils Boyle Rose, 100 do rectifié, à vendre par JOSEPH LANDIS & co, 7 dec No 33, rue Tchoupitoulas

CHANDELLES—500 caisses chandelles de l'Etoile, de Proctor & Gamble, à vendre par JOSEPH LANDIS & co, 7 déc No 33, rue Tchoupitoulas

JAMBONS—40 tierçons jambons passés au sucre, à vendre par JOSEPH LANDIS & co, 7 déc No 33, rue Tchoupitoulas

COUVERTURES blanches et grises—4 balles couvertures Mackinaw blanc.
4 balles couvertures Mackinaw gris,
1 do do bleu.
Venant d'être débarquées, et à vendre par N B GRAAAM, 95 rue Gravier 7 déc

POMMES SÈCHES—100 barils, nouvelles, arrivées par le navire Cahawba,
Pommes de terre—3000 barils Mechanics, en débarquement du chaland,
Oignons—300 barils oignons du Nord, pelure argentée, reçus par le navire Antoinette,
Pêches sèches—50 barils pêches au soleil.
En magasin et à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co 7 déc 15, Tchoupitoulas

SUCRE de la Havane—500 caisses sucre, blanc et brun, en débarquement du brick W. Clark, en magasin et à vendre par R. CAHUZAC & co, 7 déc 30, Vieille Levée

CAFÉ Havane—195 sacs fin vert, en débarquement du brick W. Clark, à vendre par R. CAHUZAC & co, 30, Vieille Levée 7 déc

CHANGE sur Paris—A vendre d'un à soixante jours de vue, à la convenance des acheteurs par CASTILLO & HARSPE. 13 sep—6m

A VENDRE—Un magasin de MARCHAND DE VIN en détail, avec toutes les ustensiles nécessaires, cheval, charrette, &c, rue Madison, No 17. S'adresser sur les lieux ou à PAUL LACROIX, 7 déc rue Toulouse, No 13

Arrivés tout récemment.
HORACE HARBY,
185 RUE DU CAMP. 185
VIENT de recevoir un nouvel approvisionnement de MANTEAUX, TALMAS, COLLERETTES, COLS, et BRODERIES de tous genres.
Talmas drap fin, $6.
Talmas drap pour enfants, $3.
Manteaux drap pour dames, toutes couleurs, $10 à $12.
Manteaux mérinos français, 1re qualité, doublure soie, $9.
Manteaux Mérinos anglais, $3 à $4.
Cols et manchettes guipure riche, $8 à $13.
Cols et manches en valenciennes, travail riche, etc.
Il reste encore quelques
Manteaux velours riches brodé,
A vingt piastres!
N'oubliez pas le magasin à bon marché de HORACE HARBY, 1 déc No 185, rue du Camp

A VENDRE
UNE HABITATION établie en sucrerie située dans la paroisse St-Charles, rive droite du fleuve à environ 32 milles de la ville, mesurant 13 arpents de face au fleuve sur 80 arpents de profondeur.—Sucrerie et purgerie en briques—Maison de maître et dépendances, le tout en bon ordre—De plus 65 têtes d'esclaves, chevaux, mulets, bœufs et tous les ustensils nécessaires à l'exploitation de la dite propriété.—La dite terre est très [illegible] et très boisée et permet les charrois en tout temps.
Pour les termes et conditions s'adresser à P. CAZENAVE, 7déc—1m No 89 rue de la Douane.

Jouets.......Jouets.
R. CLOSTERMANN & Co 44, rue de Chartres,
OFFRENT à vendre aux prix coûtant:
Poupées habillées, diverses grandeurs,
Do allemandes, do
Chiens vernis sur soufflet
Hochets divers et jouets pour enfants, &c.
4 déc

BONNEVAL SCHREIBER & Co.
COURTIERS D'ACTIONS, DE BILLETS ET DE CHANGE,
No 18, rue Carondelet.
Les billets hypothécaires sont escomptés.
3 déc—30

CHANGEMENT DE DOMICILE.
G. LAVIE.
A L'HONNEUR de prévenir ses amis et le public en général qu'il a transporté son magasin d'objets de fantaisie et d'articles pour hommes, de la rue St Charles No 5 au No 21 dans la même rue. 26 nov

COLOGRAME!
SPECIFIQUE INFAILLIBLE POUR LA GUÉRISON DES CORS AUX PIEDS.
SEUL DEPOT A LA NLLE-ORLEANS, CHEZ G. LAVIE, rue St Charles, No 21, Entre Canal, et Commune. 26 nov

A LOUER—A livrer le 1er décembre prochain la magnifique maison à trois étages avec magasin, No 60, rue de Chartres, entre les rues Conti et Bienville. S'adresser à PAS DEVERGES, 29nov—10f 79 Passage de la Bourse

A LOUER
A l'année, ensemble ou séparément, rue Saint-Pierre, 160, le premier étage de la maison, composé de quatre pièces, avec petit cabinet et balcon sur la rue. Le second étage, de quatre belles pièces, avec cuisine, etc. 6 déc—3 p sem.

Changement de domicile.
Dr. L. DUPERRON, Dentiste.
A transporté son cabinet au No 60, RUE ROYALE, entre Bienville et Douane.
Son cabinet sera ouvert de Huit heures du matin à 5 heures du soir.

CHAMPAGNE—300 paniers champagne, Marquis de Bonville, 150 do do L'de St-Marc; 150 do de Heidsieck, genuine Piper, à vendre par 7 déc—6 BERNARD TURPIN, 47, rue des Magasins

HOMARDS—100 caisses homards frais, en boîtes de 2 et 3 doux chaque, à vendre par 7 déc—6 BERNARD TURPIN, 47, rue des Magasins

INDIGO—5 caisses Caracas; 5 do Manille; 5 surons Caracas, à vendre par BERNARD TURPIN, 7 déc—6 47, rue des Magasins

GOMME ARABIQUE—10 balles sortie; 5 caisses première qualité; 5 do choisie, [illegible] à vendre par BERNARD TURPIN, 47, rue des Magasins

SARDINES Françaises—15 caisses conserves françaises, [illegible] en magasin et à vendre par BERNARD TURPIN, 47, rue des Magasins. 7 dec

HEBERT & SON,
No. [illegible] rue des Magasins,
Importateurs de Vins, Eaux de vie, &c.—et fabricants de Liqueurs du pays.
14 déc—3m

Dissolution de société.
LA société existant jusqu'à ce jour sous la raison de CHOUTEAU & VALLÉ, est dissoute par suite de la mort de M. Henry Chouteau. Le nom de la société ne servira qu'à la liquidation. NERÉE VALLÉ, associé survivant

LE soussigné continuera en son propre nom les affaires de commission de CHOUTEAU & VALLÉ. St Louis, 30 novembre 1855. 30 nov—6m NERÉE VALLÉ

NÉRÉE VALLÉ,
Successeur de Chouteau & Vallé,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET EXPÉDITEUR.
30 nov 24, Levée, St Louis, Mo

POIDS ET MESURES.
LE bureau de l'inspecteur pour le Premier District, rue Julie No. 128, est ouvert de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi. 30 nov—2m

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Marchands.
Nouvelle Orléans 30 novembre 1855.
A une réunion des Directeurs M. John Pemberton a été élu secrétaire de la Compagnie, en remplacement de M. A Schreiber, démissionnaire. JOHN PEMBERTON, 1er déc—1m Président

Compagnie d'éclairage du gaz de la N. O.
Nouvelle Orléans, le 1er décembre 1855.
CONFORMÉMENT à la charte, une élection aura lieu au bureau de cette compagnie, No 120 Commune, le 1er lundi de janvier, c'est à dire le 7, de 10 heures du matin à 3 heures de relevée à l'effet de choisir six directeurs, qui seront en fonction pendant l'année prochaine. Par ordre, N. O. J. TISDALE, 3déc—30 Trésorier

Avis de société.
EN vertu d'un acte déposé au greffe du Tribunal de Commerce d'Anvers, (Belgique) John Deynoodt, de la Nouvelle-Orléans, et Meeus Verhaeghen, d'Anvers, ont formé une association. Les deux maisons n'en formeront qu'une seule et sont solidairement responsables, mais la raison sociale de chacune d'elle est conservée.
JOHN DEYNOODT, Nouvelle Orléans
MEEUS VERHAEGHEN, Anvers
8 déc—2m

D. BARJON Fils,
SUCCESSEUR DE SON PERE
279, rue Royale, entre Domaine et St-Philippe.
A l'honneur d'informer le public et les personnes qui, jusqu'ici, l'ont favorisé de leur bienveillance, dans la ligne spéciale des fournitures des produits qui, depuis 25 ans ont valu à l'établissement dont il est aujourd'hui le chef une distinction particulière, qu'il vient de recevoir de New York du bois d'acajou de premier choix, [illegible] et que par là, il se trouve à même de répondre avec ponctualité, satisfaction, à bref délai, [illegible] à toutes les demandes et commandes de meubles [illegible] exécutés sous ses yeux.
L'entrepreneur fait aussi les réparations de tous genres et ses mises à neuf des meubles, avec diligence, soin d'exécution, propreté, etc. aux prix les plus modérés. On trouvera également chez lui des sommiers élastiques et des matelas en tout genre.
Il tient également en main, par la voie directe de ses correspondants de New York, et offre de céder à bon compte aux personnes qui en auraient besoin, les objets suivants, toujours en qualité supérieure et de premier choix, comme tout ce qui est employé et mis en usage dans son établissement, savoir: acajou, [illegible]
Les bons ouvriers ébénistes, vernisseurs, [illegible] trouveront toujours de l'emploi en se présentant à l'établissement.
Les commandes sont remplies chez M. Barjon avec la plus scrupuleuse exactitude et les meubles livrés à l'époque convenue d'avance. 3 déc—1m

A LOUER—DEUX BEAUX APPARTEMENTS GARNIS, rue Royale No 86, au-dessus du magasin, et aussi plusieurs chambres garnies. 21 nov—

INSTITUT St-LOUIS,
233, rue Dauphine,
(Entre Ursulines et Hôpital.)
MME DERON remercie les familles de leur confiance en son institution [illegible]. Le séjour de Mme Deron à Paris lui a permis d'étudier par elle même [illegible] cours d'études les plus en renom [illegible] améliorations dans son établissement.
[illegible]
AVIS.
Plusieurs demandes de leçons particulières [illegible] faites à Mme Deron [illegible] aux cours. 1 déc—1m

MAGASIN DE TAPIS.
No 19 rue de Chartres.
LES soussignés reçoivent journellement un grand assortiment de tapis, consistant entre autres en velours, Wilton, tapisserie Bruxelles, à pile, Ingrain, ainsi qu'un grand choix de tapis [illegible]; tapis de table et de piano; [illegible] A. BROUSSEAU & Co, 15 oct 19 rue de Chartres

PIANOS.
SUCCESSION DE Wm. HARTKOPF.
En conséquence du décès de M. Wm. Hartkopf, son stock de Pianos [illegible] des maisons les plus célèbres telles que [illegible] d'Erard, Pleyel et autres manufactures [illegible] à l'effet de clore sa succession.
Une partie de ce stock considérable ne fait que d'arriver [illegible] S'adresser au magasin de pianos, No 116, rue Royale entre St Louis et Conti. 30 nov—24

AVIS.
Succession de Wm Hartkopf.
LES personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre feu M. Wm. Hartkopf, sont priées de les présenter aux soussignés, pour règlement. Les personnes qui doivent à la succession sont priées de venir régler avec
FELIX GRIMA ET H. BONZANO. Exécuteurs testamentaires, 30 nov No 116, rue Royale

AVIS.
M. J. D. BÉLAUMÉ est, à partir du 1er courant associé à mes affaires, qui seront conduites dorénavant sous la raison EDOUARD DUPASSEUR & Co.
Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1855. EDOUARD DUPASSEUR. 20 nov—1m

MEDECINE CONSULTANTE.
Maladies chroniques.
LE Dr H. HARDY donne chaque jour ses consultations pour les maladies incurables, à la pharmacie Battier, encoignure St Pierre et Dauphine, de midi à 2 heures.
Une pratique de 17 années sous toutes les latitudes, la considération scientifique [illegible] 29nov—1m

G. LAVIE,
RUE ST-CHARLES, No. 21,
Entre Canal et Commune.
VIENT de recevoir un grand assortiment d'articles de toilette et de nouveautés, détaillés ci-dessous, qui seront vendus aux prix les plus modérés.
Gants Jouvin en chevreau blanc, paille et couleurs assorties.
Gants Jouvin en castor et de Suède, guêtres en drap,
Cols, cravattes et écharpes noirs et en couleur
Foulards, mouchoirs batiste blancs et à vignette,
Chemises fines en toile et en coton,
Devants de chemises, faux cols et manchettes,
Chaussettes en soie et en coton, blanches et couleur
Chaussettes en mérinos et en cachemire,
Gilets et caleçons en flanelle fine et croisée,
Gilets et caleçons en soie et coton,
Parfumerie fine, brosserie et peignes assortis,
Porte-monnaie et bourses de tous genres, porte-cigares,
Pipes en véritable écume de mer, tuyaux et bouts d'ambre,
Boutons pour paletots, gilets, manchettes et pour devants de chemises,
Jumelles de théâtre et de marine, longues-vues,
Carabines et pistolets Flobert, dits Monte Christo,
Ciseaux et coutellerie fine,
Cannes, parapluies en soie et en coton,
Cartes à jouer et jeux divers,
Caves à liqueurs, nécessaires, sacs, cabas, [illegible] et boîtes de toutes sortes,
Bronzes, porcelaine et cristaux.
Ainsi qu'un magnifique assortiment d'objets de fantaisie et de la dernière nouveauté. 29 nov

Marburg & Forster,
44, rue de la Douane,
VIENNENT de recevoir par les navires Johannisberg, United States et Gutenberg du Havre, Eberhard de Brême et Emma Lincoln de Hambourg
4000 douzaines bas pour dames,
2000 do demi bas pour messieurs,
1560 do bas pour enfants et pour garçons No 1/7.
12 caisses drap de mantelets noir et couleur,
4 do buckskins nouveauté, double largeur,
4 do do simple largeur,
2 do gilets, peluche et velours façonnés, haute nouveauté,
2 do gilets de soie façonnés,
1 do satin de laine noir,
[illegible]
Le tout à vendre aux conditions libérales [illegible] 1déc

EN débarquement du navire United States du Havre—[illegible] à vendre par NUMA LACOSTE & co, 147 rue Royale